

Rapport annuel 2007



Ne pas jeter sur la voie publique

Rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de communes "Essor du Rhin" à Fessenheim relative à l'année 2007

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes est chargée d'établir un rapport de l'année écoulée, à savoir l'exercice 2007 retraçant ses activités. Ce document accompagné du Compte Administratif 2007 est à adresser à chaque maire des communes membres avant le 30 septembre de l'année 2008. Il doit être communiqué par le maire à son Conseil Municipal en séance publique. Les délégués de la commune au groupement intercommunal y sont entendus.

1. Généralités :

A. Statut juridique :

Notre groupement intercommunal créé en 1972 sur la base d'un SIVOM a passé au statut de District en 1983, s'est agrandi avec la venue de Balgau en 1985 pour finalement être transformé en Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2001 sur la base de la loi Chevènement du 12 juillet 1999.

Faisant suite à la loi du 13.08.2004 modifiée, les statuts devant définir les compétences d'intérêt communautaire ont été modifiés par arrêté préfectoral n° 2006-220 du 08 août 2006.

Il est à fiscalité additionnelle depuis son statut de District. La taxe professionnelle est écrêtée *partiellement* sur la base de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 grâce à son statut de District créé avant la loi sur l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992. Il lève aussi une taxe professionnelle de zone (T.P.Z.) sur la zone d'activités intercommunale de Blodelsheim.

La Commune de Fessenheim (délibération du Conseil municipal du 20 mars 2007) a par ailleurs, cédé à la Communauté de communes « Essor du Rhin » (délibération du Conseil communautaire du 23 avril 2007) la Zone Industrielle Koechlin située au bord de la RD 52 en face de la voie d'accès au pont de la Hardt Erich Dilger et Alain Foechterlé sur le Rhin. L'acte de cession a été passé par devant Me COUSTAU, Notaire à Ensisheim le 2007.

B. Composition :

Il comprend 8 communes avec 8817 habitants (recensement 1999). Le Conseil Communautaire est composé de 20 délégués. Le groupement intercommunal « Essor du Rhin » est partenaire dans plusieurs organismes extérieurs (cf. tableau avec les satellites). Certains de ces derniers ont créé leur propre association de gestion.

2. Les compétences :

Elles sont prévues par les Statuts de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » qui ont fait l'objet d'une réadaptation complète conformément à l'article 164 de la loi du 13 août 2004 modifiée par celle du 13 juillet 2005. Ces statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral n° 2006-220 du 8 août 2006. Elles peuvent se résumer comme suit :

les compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté de communes.

les compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement et
- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

les compétences facultatives :

- Transports
- Actions de promotion du tourisme
- Accueil de la petite enfance
- Activités culturelles et sportives
- Personnes âgées
- Assistance technique et administrative aux communes membres
- Adhésion au Syndicat mixte du groupement local de coopération transfrontalière Centre Hardt Rhin Supérieur
- Gestion, aménagement et entretien des locaux d'habitat et des locaux techniques et administratifs pour la Gendarmerie Nationale à Blodelsheim
- Mise en place d'un guichet unique d'information et de conseil dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de la formation et des affaires sociales
- Animation de la jeunesse.
-

3. Travaux réalisés

A. Travaux communautaires

- **Gendarmerie à Blodelsheim:**

Dépenses réalisées au 31.12. 2007 = **1 394,01 € TTC** pour le remplacement de la pompe de relevage

- **Déchetteries:**

Dépenses réalisées au 31.12.2007 = **12 627,08 € TTC** pour le réaménagement de la déchetterie de Fessenheim (portail d'entrée et portail de sortie supplémentaire)

- **Aménagement de la zone d'activités intercommunale de Blodelsheim**
2^{ème} tranche de viabilisation.

Dépenses réalisées au 31.12.2007: **38 915,75 € TTC** (lot assainissement – eau et voirie) dont 1 417,98 € d'honoraires maître d'œuvre.

- **Pépinière d'entreprises** : frais de publicité pour avis d'appel public à la concurrence et assistance à maîtrise d'ouvrage.

Dépenses réalisées au 31.12.2007 : **5 257,14 € TTC.**

- **Autres travaux** : Levé topographique et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la piste cyclable (RD 52) sous la maîtrise d'ouvrage départementale.

Dépenses réalisées au 31.12.2007 : **3 576,04 € TTC.**

B. Achats de divers matériels pour la Communauté de Communes "Essor du Rhin :

| | |
|---|----------------------|
| ✚ Achat de trois écrans plats : | 625,51 € TTC |
| ✚ Achat d'un présentoir : | 1 593,16 € TTC (BDM) |
| ✚ Achat d'un écran à trépied : | 286,10 € TTC |
| ✚ Achat de deux jardins : | 2 479,79 € TTC |
| ✚ Achat d'un sèche-linge crèche Fessenheim : | 632,99 € TTC |
| ✚ Achat d'un cinémomètre : | 2 563,86 € TTC |
| ✚ Achat huit grilles expo : | 1 718,41 € TTC |
| ✚ Achat mobilier bureau Point I (près maison des énergies) : | 1 696,25 € TTC |
| ✚ Achat armoire à rideaux (Mme Fritz) : | 508,48 € TTC |
| ✚ Acquisition neuf conteneurs Citybulle : | 10 871,64 € TTC |
| ✚ Remplacement poteau basket à Rumersheim : | 1 543,64 € TTC |
| ✚ Achat chariot diable : | 209,81 € TTC |
| ✚ Fourniture et pose candélabre Zone d'activité Blodelsheim : | 2 358,27 € TTC. |

Total : **27 087,91 € TTC.**

C. Travaux sous convention de mandat pour le compte des communes :

Douze opérations de travaux ont été engagées et pour certaines terminées.
Coût total payé en 2007 : **1 735 208 € TTC.**

○ **Bâtiments :**

- Espace culturel et sportif à Blodelsheim
- Ecole élémentaire et péri-scolaire à Balgau

○ **Éclairage public et de voirie**

- Sécurisation traversée de Roggenhouse RD 50
- Finition voirie dans le lotissement à Roggenhouse
- Rue de Colmar à Rustenhart
- Voie d'accès au pont sur le Rhin à Fessenheim
- Rue de Roggenhouse à Rumersheim – le – Haut
- Sécurité traversée à Hirtzfelden
- Rue des Bleuets à Rustenhart
- Aménagement carrefour du stade à Munchhouse

- **Réfection plateau sportif et d'éclairage public**
 - dans la rue de Bâle à Balgau

- **Mise en souterrain de la ligne HTA à Rustenhart**

4. Animations culturelles et touristiques

A. Sur le plan culturel :

La Communauté de Communes a pris en charge le transport collectif pour diverses activités scolaires et autres pour un montant de 62 986,22 €. Il comprend

- Les déplacements scolaires des écoles élémentaires des communes vers la salle des sports et la piscine de Fessenheim (42 980,12 €),
- Les navettes dans le cadre du « spectacle Momix (4 223,34 €),
- Diverses sorties (foot à Strasbourg, raquettes, théâtre, marché de Noël à Fribourg en Brisgau, parcours vitae et marché de l'Art à Fessenheim, Europapark, Golf à Chalampé etc, (7 514,76 €),
- Est compris par ailleurs, le coût du transport à la demande (TERI) pour un montant de 8 268 €.

B. Animation – OTI des Bords du Rhin : néant

C. Accueil - hébergements

Ce service est toujours à disposition des touristes et des professionnels. Les fréquentations n'ont pas été relevées cette année. Il est cependant à noter qu'il y a de plus en plus de touristes qui s'adressent à l'accueil pour des renseignements de tous ordres.